VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à l'Encan par Leonard L. Stern. Peatr en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "E" — Nos. 107, 794 et 79, 662 (consolidé). Sans limite ou réserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne.

946 rue Deuxième, un cottage simple.
640 rue Quatrième, un cottage simple.
536-538 rue Quatrième, coin de Fulton, un cottage double et magasin.
2712-14 rue St.-Thomas, un cottage double.
541-13-15-17 avenue Washington, 2 cottages doubles.

Ainsi que: 160 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.

Aux enchères, JEUDI, 16 OCTOBRE à MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E" dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'Ilet borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dressé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1845, No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville. Lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3"" en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maîtresse Julia Mollère par un acte devant Andrew Hero, Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La propriété est connue comme No. 816 rue Deuxième et consiste d'un cottage simple, toit en ardoises avec une galerie de face 4 chambres, etc., et se loue pour $10 par mois.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartinnent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, dans cet Etat, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton., et désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan spécial du même et autres lots, attaché à un acte de vente de B. F. French à William J. Boyce passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840, d'après lequel plan les dits lots mesurent chaque 25' face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine. Le lot No. 1 étant un lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 540-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième étant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour $15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté, le loyer total étant à peu près de $35.00 par mois.

Un demi-lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse ci-dessus désignés, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, et désigné par le No. 3, sur un plan attaché à un acte passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12' 6" face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété achetée par David F. Williams de Joseph D. Broderick le 8 juin 1860 par un acte devant J. T. Coffey, ancien notaire, et enregistré en C. O. B. 83 folio 229.

Deux lots de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette Ville, dans cette paroisse en l'Ilet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St.-Thomas (anciennement Fulton) et désignés par les Nos. 3 et 4 d'après un plan dressé par H. Moelhausen, voyer daté du 18 May 1845 et déposé en l'étude de L. R. Keany ancien notaire. Les dits lots mesurent à savoir: Lot No. 3, 31' 6" et 7"" face à la rue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de 126' 9". Et le lot No. 4 adjoint au lot No. 3 mesure 31' 7" 6"" face à la rue Washington, par 126' 9" de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de John Baker d'après un acte devant John F. Coffey, ancien notaire daté du 12 juillet 1876 enregistré en C. O. B. 106 folio 559.

Une certaine étendue de terre décrite comme suit:

SE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 40 acres; NW. 1-4 SE. 1-4 de la section 2, 40 acres. NE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de NW. 1-4 de la section 11, 40 acres; SW. 1-4 de NE. 1-4 section 11, 40 acres; NE. 1-4 de NE. 1-4 de la section 11, 40 acres; E. 1-2 de SE. 1-4 de la section 2, [illegible] acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section [illegible] de NW. 1-4 de la [illegible] 1-4 de [illegible] town- [illegible] la [illegible] ex- [illegible] de SW. [illegible], rouge [illegible] ran- [illegible] de vente [illegible] aire, aux [illegible] pour cent [illegible] dépot seront exigés au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.

GUY J. RAY,
Avocat pour le Demandeur.
Sept—13,20,27 oct—4,11,16

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, St.-Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un certificat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1861, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1866, d'après un plan les lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.

août—30 sept—6,13,20,27,29

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Ouverts.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet. — JEUDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 17 septembre 1914, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans le procès de A. D. Kern Printing Co. vs. The General Business Company, No. 101,812. Le montant des actions dues et encore non payées au receveur de la General Business Company d'après inventaire.

CONDITIONS — Comptant.
DART & KERNAN, Avocats.
sept—18,20,27,29

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Paving Co. vs. Albert Irwin.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,360 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 18 septembre 1914, à 11 h. a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 6 en l'Ilet No. 3 "A" vieux plan de Carrolton, nouvel Ilet No. 246, borné par les rues Hickory, Cohn, Washington et Fern, les dits lots étant à une distance de cent vingt pieds de l'angle de la rue Cohn, et mesure trente pieds de face à la rue Fern, par cent sept pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
août—18,23,28 sept—4,11,18

ANNONCE JUDICIAIRE

John Geo. Pflueger vs. George Hobbs.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,263 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le LUNDI, 28 septembre 1914, à 11 heures, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux lavabos, un sofa davenport, trois robes, un buffet, une table, une table de salle à manger, deux tables de toilette, deux tableaux, un bureau, une table de milieu, un porte serviette, un miroir, huit chaises, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
JOS. LAUTENSLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,23,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank Ricks vs. William Clay.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,235 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 26 septembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Une table de pool, 7 quelles, 2 ratteliers, 16 boules de pool, 7 steins, 57 gobelets, un mirroir, un laveur de verres, une table ronde, 2 baquets à glace, une pompe à bière, avec réservoir; un comptoir, trois crachoirs, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
CATES JONES,
Avocat pour le demandeur.
sept—17,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Schumert & Warfield, Ltd., vs. Chester M. Schneidau.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'honorable Première Cour de Cité la paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques en face de la porte principale de la bâtisse de la nouvelle Cour sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 26 septembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Chester M. Schneidau, dans le procès No. 108,017, intitulé Chester M. Schneidau vs. William A. Hahn, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premire Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
B. Y. WOLF,
Avocat pour le demandeur.
sept 15 30 26

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Wm. J. Geary Demande un Repit.

No. 109,607 — Cour Civile de District — Division A.

ORDRE

Considérant la pétition ci-dessus et ayant dûment vérifié l'actif et le passif inscrits au tableau ci-mentionné:

Il est ordonné qu'après avoir été dûment annoncé et notices envoyée aux créanciers, en conformité avec la loi, une réunion des créanciers du dit William J. Geary, demandeur, soit convenue et tenue d'après la loi, devant Lawrence M. Janin, notaire, en son étude, 902 Bâtisse Canal Bank et Trust, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 8me jour du mois d'octobre de l'année mil neuf cent quatorze à dix heures du matin pour voter soit l'accord soit le refus de la demande du dit William J. Geary, demandeur, pour un répit de six, douze et dix huit mois à partir de la date de la dite réunion.

Il est en outre ordonné que W. H. Pascoe, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et qu'entre temps toute procédure contre la personne ou la propriété du dit William J. Geary, soit arrêtée.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1914.

(Signé) E. K. SKINNER,
Juge de la Cour Civile de District, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances.

Pour copie conforme:
JOSEPH DOYLE,
Député Greffier. sept—11,15,29

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 71. Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

De Propriété Améliorée du Septième District

Avec à peu près 160 pieds de façade sur l'Avenue Leake

Faisant face aux voies ferrées de l'Illinois Central et du Public Belt, sur la dite avenue Leake et avec une grande façade sur les deux avenues et les rues Short et Husso, llet de la rue Pearl, avec rails de garage, un vaste entrepôt, étables qui peuvent recevoir 15 têtes de stock, grandes balances pour camions et vastes chantiers, et aussi commode logement.

Pouvant servir pour Manufacture, Chantiers de sable et gravier; Bois et Charbons en gros; Grains et fourrages, ou bois de scierie.

JACOB L. WEIL VS. JOHN HENRY MEYERS ET ADOLPH M. KEPPLER.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,570 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Six lots de terre, avec améliorations, situé dans le Septième District de cette ville, en l'Ilet No. 52, borné par l'avenue Leake, et les rues Short, Pearl et Husso, désignés d'après un plan imprimé en bleu par C. Milo Williams, D. C. S., 1er juin 1899, attaché à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 31 décembre 1907, comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, et mesurent comme suit: Lots Nos. 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chaque trente pieds face sur chaque rue Short et Husso par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les lots Nos. 5 et 6 mesurent comme suit commençant à un point cent cinquante pieds du coin de la rue Pearl et Husso une première façade de trente pieds sur la rue Husso par une profondeur sur ligne de coté du lot No. 4 de cent vingt pieds, et ensuite sur une ligne s'étendant sur toute la façade sur l'avenue Leake du dit llet de cent soixante pieds, plus ou moins, et ensuite sur une ligne allant vers la rue Pearl et faisant face à la rue Husso de dix-sept pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Husso de dix-sept pieds, six pouces; et ensuite sur une ligne faisant face à la rue Husso de soixante pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Short de dix-sept pieds, six pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.
sept—18,25 oct—2,9,16,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis, Etc.

Edgar H. Farrar, Administrateur Succession de Anna H. Richardson, vs. Katie Harwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,632 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le MARDI, 29 septembre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 1631 rue Foucher, le contenu en entier de la dite agresse, comprenant un assortiment de meubles de maison installations divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ALFRED C. KAMMER,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, portant les numéros municipaux 1054 et 1056 rue Dryades, entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

Mutual Building and Homestead Association vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,451 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Calliope et Baronne et l'avenue Howard (autrefois Promenade Triton), ayant trente pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
août—28,98 sept—4,11,18,24

ANNONCES JUDICIAIRES

Chas. Schneidau et als. vs. Mme Adrienne Blanche Bonnet, femme de Emile Barbier et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,880 — Division C — Attendu que Mme Olympe Cotin, veuve de Jean B. Gerbault, tutrice dative, de la mineure Jeanne Elise Charlotte Gerbault, s'est adressée à cette Cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession et d'enlever de l'Etat de la Louisiane, la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par ces présentes donné à qui de droit, de faire valoir dans l'espace de trente (30) jours à partir de la date de la première publication de cet avis, pourquoi la demande de la dite tutrice doit être refusée.

Par ordre de la Cour.
WM. HAIXEN, Député Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1914.
sept—9,16,23,30 oct—12

CENDRES CENDRES

A vendre en n'importe quelle quantité. Spécialité de wagons complets.

THOMAS M. JOHNSTON
1925 RUE ANNONCIATION

Téléphone Jackson 1415

Terrains mis à niveau. Tombereaux à louer mai—1 an

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée, portant les numéros municipaux 161, 163, 165 et 167 rue Alix, en l'Ilet borné par les rues Eliza, Powder et Bouny.

Mme Maria Breisacher vs. Mme James Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,418 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui y appartiennent en quelque manière, situé dans le Cinquième District de cette ville, désignés comme lots Nos. huit et neuf en l'Ilet No. Quatre-vingt-six, borné par les rues Alex, Eliza, Powder et Bouny, d'après un plan de A. DeHemecourt, voyer, daté du 18 mars 1842, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurant chaque trente pieds face à la rue Alix, par cent vingt pieds en profondeur, entre lignes égales parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,25 oct—2,9,16,21,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorée du Sixième District formant le coin des rues Prytania et Cadiz et le coin des rues Pitt et Cadiz (en l'Ilet de la rue Jena).

Walter J. Suthon vs. Marcelin T. Elfert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,583 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte situés dans le Sixième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Jena, Pitt, Cadiz et Prytania, et désigné comme Ilet No. 58 sur un plan par A. Toledano, voyer le 17 juin 1878, et maintenant Ilet No. 366; les dits lots sont désignés par les Nos. 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du dit Ilet et mesurent comme suit à savoir: Lots Nos. 8, 9 et 10, ont chacun trente pieds face à la rue Prytania, par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos. 11, 12 et 13, ont chacun trente pieds face à la rue Pitt par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 10, formant le coin des rues Prytania et Cadiz, et le lot No. 11 formant le coin des rues Pitt et Cadiz.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WALTER J. SUTHON, JR.,
Avocat pour le demandeur.
sept—4,5,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Premier District formant le coin de l'Avenue Cleveland et de la rue Broad (en l'Ilet Dorgenois et Canal) batisses portant les Nos. Municipaux 2655, 2657, 2659 et 2663 Avenue Cleveland.

Geo. W. Booth vs. Mme Mary Ann Brennan, Veuve de feu Patrick Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,037 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot ou parcelle de terre dans le Premier District, llet borné par l'Avenue Gasquet (actuellement Cleveland) et les rues Broad, Dorgenois et Canal, formant le coin de l'Avenue Cleveland et de la rue Broad, mesurant à peu près soixante quinze pieds sept pouces face à l'Avenue Cleveland, par quatre vingt dix pieds six pouces en profondeur et face à la rue Broad entre lignes parallèles ensemble avec toutes les batisses et les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Mary Eliza Wilder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,725 — Division E — Attendu que Thomas F. Wilder, à présente une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Mlle Mary Eliza Wilder, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
sept—17,21,26

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 99,206 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte d'Albania Plantation pour le mois de août, 1914, présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
sept—12,16,21

Succession de Maria Murphy, veuve de John Curry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 105,948 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme M. E. Reynolds, testamentaire exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. J. PUIG, Avocat.
sept—11,15,20

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée, formant le coin des avenues Brooklyn et Slidell, en l'Ilet formé par l'avenue Opelousas et la rue Tèche.

William L. Young, Examinateur des Banques d'Etat et Liquidateur de la Teutonia Bank and Trust Company, et St. Clair Adams, Agent Spécial, vs. B. H. Kearns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet borné par les avenues Brooklyn, Slidell et Opelousas et par la rue Tèche, sur un plan de A. DeHemecourt, voyer, en daté du 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Lequel dit lot ou parcelle de terre fait le coin des avenues Brooklyn et Slidell, et mesure soixante quatorze pieds, huit pouces et cinq lignes face à l'avenue Brooklyn, par une profondeur et face à l'avenue Slidell de soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes, et est composé en partie des lots Nos. vingt et un et vingt deux.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN J. REILLY,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,25 oct—2,9,16,21,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième District.

I. Portant le numéro municipal 1735 avenue St. Bernard, en l'Ilet borné par les rues Derbigny, Solidelle et Nouvelle-Orléans.

II. Formant le coin des rues Remparts et Bayou Road, en l'Ilet borné par les rues St. Claude et Ursuline.

Stewart-Carnal & Co., Ltd., vs. Paul E. Voorlier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,079 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet No. 766, borné par l'avenue St. Bernard, et les rues Derbigny, Solidelle et Nouvelle-Orléans, et désigné comme lots Nos. 8 et 9, lesquels lots mesurent chaque trente et un pieds face à l'avenue St. Bernard, par une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et sont attenants l'un à l'autre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consiste en..... Connu sous le No. 1735 avenue St. Bernard.

II. Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St. Claude et Ursulines, formant le coin des rues Remparts et Bayou Road, et mesurant trente-quatre pieds face à la rue Bayou Road, par une profondeur et face à la rue N. Remparts de quatre-vingt-deux pieds, trois pouces et quatre-vingt-deux pieds du coté opposé, et quarante pieds, cinq pouces de largeur en arrière, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent se composant d'une bâtisse en brique à deux étages, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY,
Avocats pour le demandeur.
sept—18,25 oct—2,9,16,21,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du septième District. 1er portant le No. Municipal 1329 avenue Carrollton entre les rues Poplar et Plum (en l'Ilet rue Short), apeu près 60'x150'. 2me, dans la rue Short, entre les rues Poplar et Plum (en l'Ilet avenue Carrollton) à peu près 60'x125'.

Alfred Grima vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,466 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No. 163, borné par l'avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Poplar; la dite portion de terre commence à une distance soixante quinze pieds trois pouces du coin de la rue Poplar et de l'avenue Carrollton, et de cent et soixante cinq pieds six pouces et quatre et quatre huitièmes de ligne du coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Plum et mesure soixante pied, deux pouces et deux dixième de ligne face à l'Avenue Carrollton et par une profondeur de cent cinquante pieds. Cette propriété étant la même que le sus nommé Jean H. Duffy acheta de Charles H. Ford d'après un Acte passé devant Edgard Grima, notaire le 17 juin 1907, enregistré au Bureau des Aliénations, en cette ville, Livre 224, Folio 312.

2me—Une certaine portione de terre située dans le Septième District de cette ville en l'Ilet No. 163 borné par l'Avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Fith (actuellement Poplar); la dite portion de terre sera prise à une distance de Soixante quinze pieds et trois lignes du coin des rues Fifth maintenant Poplar et Short, mesurant soixante pieds deux pouces et trois lignes, face à la rue Short, par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le tout d'après un croquis fait par Edgard Pillé, voyer, daté du 9 janvier 1908, et attaché à un acte de vente par Octave E. Bechtel à Eureka Homestead Societyl, et passé devant Percy Sommer Benedict, notaire public en cette ville, le 22 janvier 1908; la dite propriété faisant part de